



15.04.2011 - 09:37 Uhr

Des vacances de Pâques sans soucis grâce au TCS

Bern (ots) -

A l'occasion des prochaines vacances pascales, nombreuses seront les familles à partir sur les routes. Le TCS a réuni de nombreux conseils pour faciliter le grand départ et ainsi éviter qu'un désagrément ne vienne troubler la joie des vacances à venir. D'autres précieuses informations touristiques figurent sur le site Internet du TCS.

Formalités Quelques semaines avant le départ, il faut contrôler la validité des documents de voyage (passeport, carte d'identité, etc.). Gare aux délais d'attente s'il faut les renouveler! Il est recommandé d'emporter la carte d'assurance verte ainsi qu'une assurance d'assistance à l'étranger, comme le Livret ETI par exemple. Ne pas oublier de se munir de monnaie locale pour s'acquitter éventuellement des routes à péage. Les autoroutes françaises, italiennes et autrichiennes sont en effet payantes.

Les policiers étrangers se réfèrent en règle générale à leurs lois nationales en contrôlant les automobiles. Aussi le TCS recommande-t-il de s'équiper dans tous les cas des accessoires suivants: autocollant CH, ampoules de réserve, vestes de sécurité (pour tous les occupants), triangle de panne et pharmacie de bord.

Liste complète des formalités pour véhicule par pays de destination sur le site www.tourismetcs.ch

Vignette autoroutière Tout véhicule à moteur jusqu'à un poids total de 3,5 tonnes circulant sur les autoroutes autrichiennes doit être muni d'une vignette. Les points de contact du TCS proposent la vignette autoroutière autrichienne d'une validité de 10 jours (10,90 CHF), de deux mois (31,70 CHF) ou d'un an (105,20 CHF).

Achat auprès des points de contact du TCS sur le site www.tcs.ch > succursales

Vignette antipollution De nombreuses villes allemandes, notamment dans le sud du pays et dans la Ruhr, ont introduit desdites "zones environnementales" dans lesquelles on ne peut pénétrer qu'avec une vignette antipollution, requise également pour les véhicules étrangers. Cette vignette est valable dans toutes les villes d'Allemagne ayant introduit les zones environnementales.

Les vignettes antipollution pour les voitures immatriculées en Suisse sont disponibles auprès des points de contact du TCS. Les commandes sont centralisées auprès de la section Zurich du TCS qui l'envoie directement aux membres. La vignette ne vaut que pour le véhicule concerné. Elle se base sur le numéro de plaque, le numéro du châssis et la date de la mise en circulation.

Pour commander la vignette, il faut se munir du permis de circulation (ou l'envoyer). La taxe doit être versée à l'avance. Il est bien sûr aussi possible de passer commande via Internet (schadstoffplakette@tcs.ch). Le paiement se fait par carte de crédit ou en envoyant l'argent comptant par la poste. La quittance et l'éventuelle monnaie sont envoyées au client en même temps que la vignette antipollution. Compter 5 à 10 jours ouvrables pour toute la procédure.

Coût: 24 CHF pour les membres du TCS, 28 CHF pour les non-membres. Achat auprès des points de contact du TCS sur le site www.tcs.ch > succursales

Viacard La Viacard est un moyen pratique pour payer un trajet sur les autoroutes italiennes. Les points de contact du TCS proposent des cartes à 25 EUR et à 50 EUR. Attention: les points de contact du TCS n'acceptent pas de Viacard défectueuses ou démagnétisées. Les cartes défectueuses doivent être envoyées à l'adresse suivante: Autostrade per l'Italia spa Ufficio Gestione Operativa Clienti, casella postale 2305 Firenze, succursale 39, I-50123 Firenze.

Infos sur la Viacard: www.autostrade.it Achat auprès des points de contact du TCS sur le site www.tcs.ch > succursales

Test-vacances Les intervalles entre les services se prolongeant, les voitures modernes sont moins souvent contrôlées dans les ateliers. Il est donc recommandé de faire vérifier le véhicule avant le départ, donc de l'annoncer pour un test-vacances dans un centre technique du TCS.

Les experts du TCS contrôlent notamment les freins, les amortisseurs, la suspension y compris la direction, le moteur et la transmission, l'échappement ainsi que la batterie et l'éclairage. Ils font également une course d'essai pour vérifier la présence de bruits anormaux et de vibrations ainsi que la tenue de cap et le comportement routier. Pour seulement 60 francs (membres du TCS) ou 90 francs (non-membres), les conducteurs ont la garantie rassurante que leur voiture est prête pour le grand départ.

L'état des pneus d'été doit également être vérifié. Le TCS recommande une profondeur du profil de 3 mm minimum. Avant un long trajet d'autoroute, n'hésitez pas à augmenter de 0,2 bar la pression des pneus. Attention: ne contrôlez et ne regonflez que des pneus froids.

Le climatiseur et son filtre anti-pollens méritent eux aussi un service tous les deux ans. Utilisée normalement, une installation de climatisation peut perdre jusqu'à 59 grammes de liquide réfrigérant par an. A partir d'une perte de 100 g, le risque est grand que le climatiseur refuse de servir, voire de s'enclencher. Les filtres anti-pollens bouchés doivent être remplacés, car ils réduisent la puissance de chauffage ou de refroidissement.

Charger le véhicule Certaines voitures sont à tel point débordantes de valises, de sacs, de jouets et d'autres objets que le conducteur ne voit plus par la vitre arrière ou n'aperçoit même plus ses enfants sur la banquette. Les objets lourds et les valises doivent être placés au fond du coffre tout contre le dossier de la banquette arrière. Les objets légers peuvent être disposés à côté, les objets tendres par-dessus. Le chargement ne doit pas dépasser l'arête supérieure du dossier de la banquette. S'il est plus haut, le TCS recommande de le retenir moyennant un solide filet ou une grille rigide. Les objets encombrants et ne pesant pas trop lourd peuvent être rangés dans un coffre de toit. Les vélos doivent être transportés sur un support spécial. Tenir toujours compte du poids total admis et du poids autorisé sur le toit en chargeant la voiture (consulter le permis de circulation).

Comportement routier avec un coffre de toit ou tout autre support Les cours de conduite proposés par Test & Training tcs permettent de sonder sans risque les limites physiques de la voiture. Une voiture alourdie par les bagages peut avoir une distance de freinage plus longue. Si l'essieu arrière est fortement chargé, les réactions de la direction changent. Des charges transportées sur le toit élèvent le centre de gravité du véhicule et rendent le véhicule plus sensible aux forces latérales (il penche davantage dans les courbes). Le comportement de la direction se modifie également en fonction du poids.

Sécurité des occupants Malgré la multiplication des systèmes de sécurité embarqués, il est toujours indispensable et obligatoire de s'attacher en voiture. Des ceintures de sécurité et des appuie-tête correctement réglés contribuent grandement à atténuer les conséquences d'un accident. La position assise est aussi très importante: les pieds n'ont pas leur place sur le tableau de bord et il faut également éviter de pencher la tête et le torse sur le côté faute de quoi on risque d'entraver le gonflement de l'airbag en cas de collision. Pour un maximum de sécurité et de confort, régler le dossier du siège en position verticale et l'appuie-tête à la même hauteur que l'extrémité supérieure de la tête.

Le TCS recommande aux conducteurs des pauses régulières toutes les deux à trois heures environ. Celles-ci sont l'occasion idéale pour s'hydrater ou se dégourdir les jambes. Si malgré tout, au volant, des signes de fatigue se font sentir, une petite sieste de 15 minutes est préconisée.

Bébés et enfants Lorsqu'on transporte un bébé ou un petit enfant dans un siège tourné dans le sens contraire de la marche, l'airbag frontal doit être désactivé. Un airbag se gonflant à la suite d'une collision et heurtant la coque à bébé peut en effet grièvement blesser le petit passager. Depuis le 1er avril 2010, il est obligatoire en Suisse de transporter des enfants jusqu'à 12 ans ou d'une taille allant jusqu'à 150 cm dans un siège d'enfant ou un système de retenue pour enfant selon la norme ECE-R 44.03 ou 44.04. Chaque pays détient une législation qui varie en fonction de l'âge et de la taille de l'enfant.

Réglementations en vigueur par pays de destination sur le site www.tourismetcs.ch

Camper Le camping sauvage est en principe interdit. Des places de parc, sur lesquelles il est permis de camper et de passer une nuit, sont parfois spécialement signalées sur les arrêts d'autoroute ou dans certaines localités.

Les bonbonnes à gaz bleues portant l'inscription "Camping Gaz international" peuvent être échangées sans problème partout à l'étranger. Attention en dévissant et en revissant les bonbonnes. Toujours observer soigneusement le mode d'emploi. Veiller à l'exécution correcte du remplissage d'une bonbonne vide.

Voyager avec un chien Avant d'emmener son compagnon à quatre pattes, il est indispensable de prendre quelques précautions. L'animal doit être muni d'une puce électronique qui permet de l'identifier. Le propriétaire doit emmener un permis d'animal domestique et le chien doit avoir été vacciné contre la rage au moins trente jours avant le départ. Pour plus d'informations, consulter le site Internet de l'Office vétérinaire fédérale (OVF) à la rubrique "Passer la frontière avec son chat et son chien". Des boxes installés de manière fixe offrent la meilleure

protection aux animaux. Ne pas oublier de faire une pause toutes les deux à trois heures. Un arrêt profite non seulement au chien, mais aussi au maître qui ont tous les deux mérité un peu de détente.

Infobox - Le Livret ETI est un indispensable compagnon de voyage qui garantit votre sécurité 24 heures sur 24. Il peut être commandé sur internet à l'adresse www.eti.ch. - Le site internet du TCS offre des informations touristiques constamment actualisées sur plus de 210 pays avec des indications sur les prescriptions en matière de passeport et de douane, sur les limitations de vitesse, les péages autoroutiers, etc.: www.tourismetcs.ch. - Infos sur les sièges d'enfants: www.sieges-enfants.tcs.ch. - Infos sur les véhicules et le chargement: www.tcs.ch rubrique Auto-Moto > accessoires

Points de contact du TCS Le TCS comprend 24 sections offrant un réseau complet de points de contact. La plupart offrent les prestations du club comme le sociétariat, le Livret ETI, l'assurance de protection juridique Assista, de même que fréquemment aussi la Viacard (péages autoroutiers italiens), la vignette autoroutière autrichienne, la vignette antipollution allemande ainsi que le permis de conduire international. Pour découvrir l'offre de prestations d'un point de contact du TCS, il suffit de consulter le site du TCS, www.tcs.ch, sous la rubrique "succursales".

Le centre de contact du TCS offre également des informations au numéro de téléphone 0844 888 111.

Kontakt:

Moreno Volpi, porte-parole du TCS, 022 417 27 16, 078 707 71 28,
mvolpi@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr
(www.flickr.com/photos/touring_club/collections).
Les vidéos du TCS sont sur Youtube (www.youtube.com/tcs).

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100623048> abgerufen werden.